

CIRCULAIRE DE RENTREE 2022

LISTE DES DOCUMENTS A CONSERVER OU A RETOURNER	Page	1
INFORMATIONS PRATIQUES	Pages	2 et 3
PLANNING DE LA RENTREE.....	Page	4

LISTE des documents ci-joints		
	Couleur	Que faire ?
Tarifcation 2022/2023	Lilas	<i>A conserver</i>
Règlement Intérieur	Couleurs/Blanc	
Information Assurance Scolaire & Extra-Scolaire	Couleurs/Blanc	
Note d'information « Brevet d'Initiation à l'Aéronautique » - pour les Secondes	Gris	
Fiche « A qui s'adresser ? »	Couleur/Blanc	
Cours Vacances d'été « AREP » «Préparation à la rentrée pour les élèves entrant en Seconde »	Couleurs/Blanc	Inscription à retourner par courrier à AREP56 pour le 30/07/2022
Atelier EPS et santé	Jaune Soleil	Coupon à retourner par courrier au plus tard pour le 23/08/2022
Préparation compétitions UGSEL SURF	Blanc	
Prépa Sciences Po - pour les élèves entrant en Terminale.	Orange	
Rentrée des internats (uniquement pour les internes) + Formulaire CTRL	Vert Vif Couleurs/Blanc	A retourner par courrier au plus tard pour le 18/08/2022
Fiche de renseignements élève Santé (recto/verso)	Bleu Vif pour les Sdes Jaune Or pour les 1ères Vert Pastel pour les Term.	(IMPORTANT) A restituer aux équipes de la Vie Scolaire lors de la remise des livres le jour de la rentrée
Utilisation de photos & vidéo – Autorisation Parentale	Saumon	
Classe de Défense et Sécurité Globales	Ivoire	
Adhésion à l'APEL	Couleurs/Blanc	

Pour tout changement d'adresse, de n° de téléphone, d'adresse mail,
bien vouloir vous adresser à l'accueil de l'établissement.

Tout arrêt de scolarité en cours d'année doit être notifié en Recommandé avec Accusé de Réception
et ce, après entretien préalable avec le Chef d'Etablissement ou son représentant.

RAPPEL :

- ◆ Diverses informations sont à votre disposition sur notre site : <http://saintlouis-lapaix.com/> et sur Pronote.
- ◆ Un **AGENDA** est fourni le jour de la rentrée, vous pouvez éviter cet achat
- ◆ Le Lycée sera fermé du **mardi 12 juillet à 16 h au lundi 22 août 2022 à 10 h.**
Si vous rencontrez un problème, veuillez adresser un courrier, ou un mail à :
secretariat@saintlouis-orient.org.

INFORMATIONS PRATIQUES

CERTIFICATS de SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront mis à disposition sur PRONOTE Elève (*document à télécharger*), dans les premiers jours de rentrée, pour faciliter vos démarches administratives (CAF, ...).

ASSURANCES

L'Etablissement a souscrit une assurance de groupe Individuelle Accident couvrant l'ensemble de ses élèves pour les activités scolaires et extra-scolaires, ceci sans surcoût pour les familles.

Cette assurance vous couvre 24/24 h et 7/7 jours durant l'année scolaire. Vous pouvez consulter vos garanties et télécharger votre attestation à partir du site internet de l'Etablissement sous la rubrique Administration.

En revanche, il est du ressort de chaque famille d'être couvert par une assurance en **Responsabilité Civile**, généralement acquise avec le Contrat d'Habitation (à vérifier). Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pourra être réclamée en cours d'année, si votre enfant participe à une activité scolaire facultative (voyage linguistique....).

BOURSES

Contact **Mme HELLO Marielle** au 02.97.84.13.86 ou Email : secretariat@saintlouis-orient.org

Les élèves qui entrent pour la première fois au Lycée SAINT LOUIS **et** qui sont déjà bénéficiaires d'une bourse, voudront bien s'assurer que le transfert de bourse a été effectué par leur Etablissement d'origine.

Les élèves inscrits en 2021-2022 dans un lycée agricole doivent retirer un dossier de révision de ressources au secrétariat à la rentrée de septembre.

Pour ceux qui n'ont jamais été titulaires d'une bourse : une demande peut se faire en SEPTEMBRE 2022 pour l'année scolaire.

TRANSPORTS

Contact **C. P. E. Mr MEURIC Gérard** au 02 97 84 13 80

	Lieu de résidence	A qui s'adresser ?	
Aller/Retour quotidiens par BUS	Communauté de Communes du Pays de Lorient	CTRL Gare d'échanges - l'Orientis – LORIENT 02 97 21 28 29 - www.ctrl.fr	
	Autres Communes du Morbihan	Réseau TIM (Conseil Général du Morbihan) Service Clients -BP 400 56009 VANNES Cedex 0 810 10 40 56 www.morbihan.fr	A la MAIRIE de votre domicile
	Autres Communes extérieures	A la MAIRIE de votre domicile	
Aller/Retour quotidiens par SNCF pour ½ pensionnaire et externes	Département MORBIHAN et FINISTERE	IMPRIMES à retirer au Lycée ²	
Aller/Retour hebdomadaires par BUS	Communes du Morbihan	Réseau TIM (Conseil Général du Morbihan) Service Clients -BP 400 56009 VANNES Cedex 0 810 10 40 56 - www.morbihan.fr	A la MAIRIE de votre domicile
Aller/Retour hebdomadaires par SNCF Pour Elèves Internes	Départements Bretons (22 – 29 – 35 – 56)	A la gare la plus proche du domicile	S'adresser au Conseil Général de votre département
	autres départements	S'adresser au Conseil Général de votre département	

LIVRES – AGENDA - FOURNITURES

LIVRES

Pour faciliter l'organisation des familles, le Lycée Saint-Louis met à disposition des livres pour chaque élève.

Pour ce prêt de livres, il sera demandé aux familles un chèque de caution de 100 euros à libeller à l'ordre de l'OGEC du Levant et à remettre lors de la remise des livres à la rentrée.

AGENDA

Afin de donner à tous les jeunes (Seconde – Première – Terminale), les informations pratiques et nécessaires à leur scolarité, il leur sera fourni le jour de la rentrée, un support adapté et personnalisé à l'établissement sous forme d'un AGENDA. Il remplace l'agenda personnel. N'achetez pas d'agenda.

FOURNITURES

Il n'existe **aucune liste de fournitures** au lycée :
Les fournitures nécessaires à la scolarité sont indiquées par les professeurs qui indiqueront leur desiderata aux élèves à la rentrée.

Choix de calculatrice en Seconde :

Les professeurs de mathématiques ont opté pour un modèle compatible avec la réglementation en vigueur. Il s'agit de la **TI-83 Premium CE Edition Python**. Ce modèle est donc préconisé aux élèves entrant au lycée St Louis en seconde.

EQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES

Dès la rentrée scolaire, tous les élèves *-sauf série STMG-* doivent avoir une **blouse de coton blanc (deux blouses obligatoires pour les classes de STL)**, marquée(s) à leur nom, pour les travaux de laboratoires.

Une tenue de sport complète est exigée pour les cours d'E. P. S.

CASIERS

Contact **Bureau de Vie Scolaire** 02.97.84.13.81 ou stlouisbvs@gmail.com

Des casiers sont à la disposition des élèves qui devront se renseigner auprès du Bureau de Vie Scolaire à partir du **jeudi 08 septembre 2021**.

La location s'élève forfaitairement à **15 €/an (colocation possible)**. Le paiement doit se faire par chèque à l'ordre de l'O. G. E. C. du Levant.

INFO Médecine Scolaire

Contact **M. MEURIC Gérard – CPE** au 02.97.84.13.80 ou gerard.meuric@lapaix.org

◆ Pour toute demande de P A I ou P A P (Projet d'Accueil Individualisé - problème majeur de santé : diabète, handicap physique, psychologique...) pour les élèves entrants, **prendre un rendez-vous, à partir du 22 août, avec le C. P. E., pour une rencontre si possible avant la rentrée scolaire.**

INFO Médecine Scolaire

Contact **Mme HELLO Marielle** au 02.97.84.13.86 ou secretariat@saintlouis-orient.org

◆ Pour toute demande d'aménagement aux examens (ex. : dyslexie, raison de santé, autres handicaps...), nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat à partir de la rentrée de septembre afin de constituer un dossier.

VOYAGES ECHANGES MOBILITES INDIVIDUELLES

Contact **M. MONNERAYE Pierre-Alain** au 02.97.84.13.84 ou pierrealainmonneraye@gmail.com

Les propositions de voyages, échanges et mobilités individuelles seront indiquées sur PRONOTE au fur et à mesure des projets des enseignants et de l'évolution de la situation sanitaire en France et à l'étranger.

Planning de la Rentrée

Année scolaire 2022 – 2023

Dates	Classes	Heure d'appel	Déroulement
JEUDI 01 SEPTEMBRE	Secondes	09 h 00	Accueil par le Professeur Principal, Remise des livres à partir de 9 h 30 <i>(Prévoir un sac + un chèque de caution libellé à l'ordre de l'OGEC DU LEVANT de 100 €),</i> Repas au self pour les internes & demi-pensionnaires de 12h à 13 h 30 Fin de journée : vers 15 h 00
VENDREDI 02 SEPTEMBRE	Premières Générales	09 h 00	Accueil par le Professeur Principal dans la cour.
	Premières STMG – ST2S - STL	10 h 00	
	Terminales Générales	14 h 00	
	Terminales STMG – ST2S - STL	15 h 00	

Début des cours selon l'emploi du temps des classes à partir du LUNDI 05 SEPTEMBRE.

Important :

La construction des emplois du temps rendue complexe par la Réforme du Lycée, ne permet pas de changement de classe à la rentrée, sauf cas de force majeure.

Des ajustements d'emplois des classes peuvent être nécessaires dans les semaines qui suivent la rentrée.

Distribution des livres des Premières & Terminales selon le planning fourni à la rentrée

Les élèves devront alors remettre le chèque de caution libellé à l'ordre de l'OGEC du LEVANT de 100 €.

PHOTO

Les photos des classes auront lieu :
les jeudi 15 & vendredi 16 septembre.